

Blessée, Mehrnoushe Solouki est toujours retenue en Iran

Montréal – 18 août 2007 - Mehrnoushe Solouki, cinéaste documentaire, est toujours retenue en Iran contre son gré. Elle a été blessée dans un accident suspect où elle a été renversée par une motocyclette.

Alors qu'elle effectuait des recherches pour un documentaire en Iran munie d'un permis du Ministère de la Culture et de la Guidance Islamique, Solouki a été arrêtée le 19 février 2007. Détenu un mois en isolation à l'infâme prison de Evin, elle a été relâchée le 18 mars 2007. Ses parents ont dû mettre leur maison en caution pour qu'elle soit libérée dans l'attente d'un procès. Son caméscope, son ordinateur et ses bandes vidéos ont été saisies par les autorités iraniennes. Rappelons que la cinéaste indépendante détient la nationalité iranienne et française, et la résidence permanente au Canada où elle étudie au doctorat à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Le 23 juin 2007, l'Agence France Presse rapporte les paroles du vice-procureur de Téhéran, Hassan Hadad, cité par l'agence ISNA. "Mehrnoushe Solouki est libre. Aucune assignation en justice n'a été portée contre elle pour le moment et l'enquête continue", a déclaré M. Hadad.

Depuis 7 mois, aucune accusations n'ont été portées contre Solouki, mais l'interdiction de quitter le pays n'a toujours pas été levée. Les avocats iraniens que Solouki a consulté ont décrit ce délai comme étant illégal et concluent que l'état iranien viole ses droits de citoyenne iranienne, tout en niant sa nationalité française.

Le dimanche 29 juillet, Solouki a été renversée par une motocyclette alors qu'elle s'approchait de son domicile. Le motocycliste a fuit les lieux. Solouki a subi une blessure à la tête, une coupure profonde à la joue gauche, et a reçu un violent coup à la jambe droite, nécessitant de porter une attelle pour plusieurs jours. À ce jour, elle reçoit encore des soins médicaux : la plaie de son visage est infectée et a nécessité une petite intervention le 15 août; elle reçoit aussi de la physiothérapie pour sa jambe. Parce que son médecin traitant hésite à lui remettre un dossier médical écrit, Solouki a transmis à Denis McCreedy des photos récentes montrant ses plaies. L'ambassade de France à Téhéran est au courant de l'accident de Mme Solouki.

Solouki a renoncé à habiter son domicile craignant pour sa sécurité. Elle subit une pression psychologique intenable depuis sept mois, recevant régulièrement des menaces et de l'intimidation par téléphone et par courriel. Elle souffre de cauchemars depuis l'accident du 29 juillet.

La semaine dernière, le dossier de Solouki a été transmis au Procureur de Téhéran. Le dossier aurait du être transféré à un Tribunal le 19 août, permettant la déclaration d'un verdict final et la levée de l'interdiction de déplacement, mais le 14 août dernier, le Procureur n'a pas transmis le dossier de Solouki.

Mme Mehrnoushe Solouki souhaite que l'interdiction de quitter l'Iran soit levée, que la caution sur la maison de ses parents soit annulée et qu'elle puisse quitter l'Iran le plus rapidement possible pour retrouver sa liberté et sa santé.

www.freesolouki.org

<http://www.ipetitions.com/petition/freesolouki/index.html>